



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

La culture doit reprendre vie à Toulouse et en Occitanie !

Question orale n° 1354

### Texte de la question

M. Sébastien Nadot alerte Mme la ministre de la culture sur le besoin de respirer à nouveau à Toulouse et en Occitanie par la culture. Depuis maintenant un an, la France a mis la culture à l'arrêt. Dans le territoire dont M. le député est l'élu, les quais de Garonne chantés par Nougaro sont fermés et les voix des ténors enrhumés ne résonnent plus dans le Théâtre du Capitole. Seule l'église Saint-Sernin continue d'illuminer le soir. Le culte : oui, et c'est tant mieux. La culture : non. C'est la triste réalité observée au quotidien à Toulouse. Toulouse, c'est l'aéronautique : avions au sol. Toulouse, c'est plus de 100 000 étudiants : études au placard. Toulouse, c'est la culture du rugby : oui mais seulement devant sa télé. Toulouse, c'est quantité de petits festivals, activités de rue, bars et restaurants. Hélas, au pays de la gastronomie, de la saucisse et des réjouissants cassoulets en passant par le chef étoilé Michel Sarrau, que reste-t-il en dehors de l'inestimable chocolaterie ? Aujourd'hui, la jeunesse sacrifiée n'a d'autre choix que de se retrouver devant les églises ou dans quelques cloaques à l'abri des regards des autorités, puisque les bars, les cinémas, les salles de spectacles et théâtres ont leurs rideaux baissés. La culture populaire qui faisait la fierté de la ville rose n'est plus qu'un souvenir. La culture scientifique, avec sa cité de l'espace, son quai des savoirs, son muséum d'histoire naturelle, Aéroscopia, la halle de la machine ou encore la piste des géants, véritable exception française, connaît le même sort. Du carnaval à la fête de la musique, du musée d'art moderne des Abattoirs au musée des Augustins, partout la même tristesse. La pandémie aura eu le mérite de montrer que, au pays de Malraux, Piaf, Matisse et Alexandre Dumas, la culture n'est pas inscrite comme un droit fondamental dans la Constitution. Il faudra bien se pencher sur cette étrangeté. Mais d'abord, il faut respirer, à Toulouse, en Occitanie et partout en France. Les professionnels de la culture sont également en grande souffrance. À juste titre, on parle de crise sanitaire, de crise économique aussi. Très peu de crise culturelle. On y est pourtant. Les mesures du Gouvernement ont permis à beaucoup de tenir financièrement, jusqu'ici. Mais cela ne suffit plus. Il faut pouvoir penser demain en leur indiquant les scénarios mis en balance. Le Gouvernement l'a fait pour les grands festivals et l'on sait que Rio Loco spécial Africa se tiendra à Toulouse en juin 2021 avec une jauge de 5 000 personnes. Qu'en est-il du reste ? Il lui demande donc comment et quand la ville rose va pouvoir de nouveau respirer de sa culture avec les Toulousains.

### Texte de la réponse

#### CULTURE EN OCCITANIE

**M. le président.** La parole est à M. Sébastien Nadot, pour exposer sa question, n° 1354, relative à la culture en Occitanie.

**M. Sébastien Nadot.** Elle s'adresse à Mme la ministre Roselyne Bachelot, à qui je souhaite un prompt rétablissement. Qu'elle nous revienne au plus vite, et en forme, car il y a de quoi faire !

Depuis un an, la France a mis la culture à l'arrêt, ce qui se vit comme une souffrance à Toulouse et en Occitanie. Les quais de la Garonne, chantés par Claude Nougaro, sont fermés, et les voix des ténors enrhumés ne résonnent plus dans le théâtre du Capitole. Seule l'église Saint-Sernin continue d'illuminer le soir : le culte,

oui – et c'est tant mieux –, la culture, non !

Tel est le triste quotidien à Toulouse : pour l'aéronautique, les avions sont au sol ; pour les 100 000 étudiants, les études sont au placard ; la culture du rugby doit se passer de la castagne des amateurs ; en matière de gastronomie, il ne nous reste guère plus que nos chocolatinas. La culture populaire, qui faisait la fierté de la ville rose – petits festivals, théâtres, bars, restaurants, expositions et cinémas – n'est plus qu'un souvenir. Cité de l'espace, Quai des savoirs, Piste des géants, Muséum d'histoire naturelle, Aeroscopia, Halle de La Machine : la culture scientifique, spécificité de Toulouse, connaît le même sort.

Du carnaval à la fête de la musique, du musée des Abattoirs à celui des Augustins, la même misère... Pourquoi jeunes et moins jeunes sont-ils à ce point sacrifiés quand la grande sœur pyrénéenne, Barcelone, a su garder la flamme de la culture allumée ? L'Occitanie n'est pas l'Île-de-France, madame la ministre.

Les professionnels sont également en grande souffrance. La crise culturelle est grave. Voici venu le temps des précaires parmi les précaires : les vieilles fesses en ruine de Corinne Masiero comme un slogan.

Les mesures du Gouvernement ont permis à beaucoup de tenir financièrement jusqu'ici, mais cela ne suffit plus. Il faut pouvoir penser demain en nous indiquant clairement les scénarios mis en balance. « Le printemps est inexorable » écrivait Pablo Neruda. La pandémie aura eu le mérite de montrer qu'au pays de l'exception culturelle, la culture n'est pas inscrite comme un droit fondamental dans la Constitution. Il faudra bien se pencher sur cette étrangeté.

Dès votre rétablissement, madame la ministre, j'espère pouvoir échanger avec vous sur ce sujet essentiel, de préférence sur nos belles terres du Sud-Ouest. En attendant, madame la ministre, « Qu'il est loin mon pays, qu'il est loin. »

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre déléguée chargée du logement.

**Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du logement.** Monsieur le député, je vous réponds à la place de Mme la ministre de la culture, à qui je transmettrai également vos vœux de rétablissement et d'un retour rapide dans l'hémicycle et dans son ministère.

Le secteur culturel est en effet l'un des plus touchés par la crise sanitaire, en particulier à cause de la fermeture des établissements culturels depuis plusieurs mois. Cette situation n'est pas propre à la France : les cinémas, les salles de spectacles sont fermés dans la plupart des États de l'Union européenne et un peu plus de 80 % de la population de l'Union européenne n'y a pas accès aujourd'hui. Cette fermeture restreint bien sûr l'accès à certaines formes de culture, mais la culture n'est pas pour autant complètement à l'arrêt. Les captations, les résidences d'artistes, les tournages, les répétitions, si importants pour préparer les futurs spectacles ou productions sont maintenus. Ceci permet à nos artistes de continuer à créer et à montrer leurs créations même si, c'est vrai, cela se fait dans des conditions qui diffèrent du régime classique.

Au-delà, le Gouvernement accompagne financièrement les professionnels du secteur pour surmonter cette crise. Ce sont plus de 9 milliards d'euros qui ont été déployés pour le monde de la culture depuis mars 2020. Les dispositifs sont ajustés régulièrement pour s'adapter aux spécificités des différents pans du monde de la culture et aux évolutions de la crise sanitaire.

Bien sûr, le Gouvernement partage avec les professionnels de la culture, quel que soit leur statut, le même objectif : nous souhaitons que les lieux culturels puissent rouvrir rapidement, même si cela doit être très progressif.

La situation épidémique reste néanmoins toujours très préoccupante et le Gouvernement a été amené à prendre de nouvelles mesures de restriction la semaine dernière. Il n'est donc pas possible de donner aujourd'hui une date précise pour la réouverture des lieux culturels sur le territoire français ou plus spécifiquement, comme vous

le demandez avec talent et avec les mots de Claude Nougaro, à Toulouse. Cela n'empêche pas de préparer cette reprise. C'est le sens du travail engagé par Roselyne Bachelot depuis le mois de décembre, avec l'ensemble des organisations professionnelles, pour construire avec elles le modèle de reprise progressive dès que la situation sanitaire le permettra.

## Données clés

**Auteur :** [M. Sébastien Nadot](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (10<sup>e</sup> circonscription) - Libertés et Territoires

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1354

**Rubrique :** Culture

**Ministère interrogé :** Culture

**Ministère attributaire :** Culture

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 mars 2021](#)

**Réponse publiée le :** 24 mars 2021, page 2950

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 mars 2021](#)